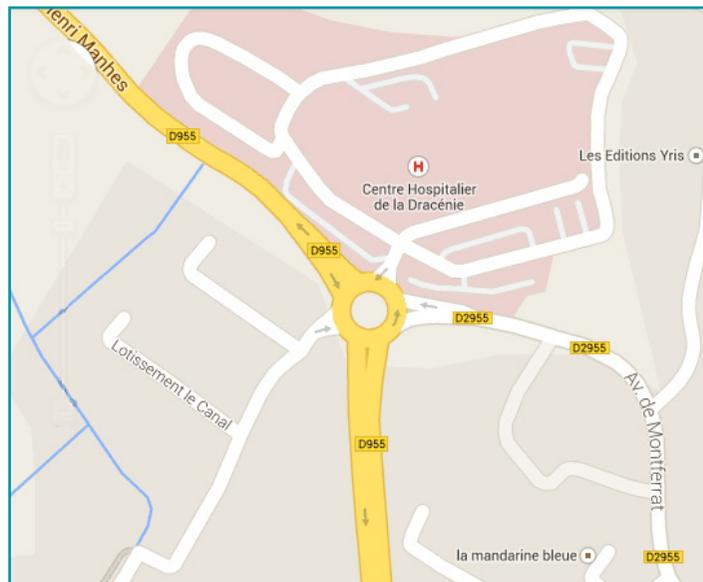


Recevoir des soins  
est un droit pour tous.

**Avec ou sans rendez-vous,  
et sans avance des frais,  
la PASS peut :**

- Vous accueillir
- Vous écouter
- Vous orienter
- Vous permettre d'accéder à une couverture Sociale
- Vous proposer un accompagnement médico-social dans vos démarches d'accès aux soins de santé.



Ligne N°1

Halte routière - La Glappe

Située à la structure  
des urgences du centre  
hospitalier de la DRACENIE,  
BP 249 Rte de Montferrat  
83300 DRAGUIGNAN

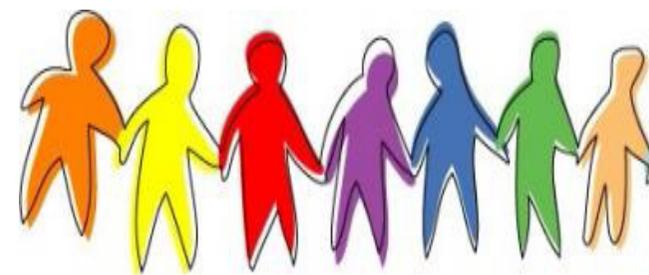
LA PASS VOUS ACCUEILLE DU

LUNDI AU VENDREDI DE 9H30 À 16H30



**P.A.S.S.**

**Permanence d'Accès  
aux Soins de Santé**



### CONTACTS

Secrétariats : 04.94.60.55.71  
04.94.60.51.20

Adresse mail : [pass@ch-draguignan.fr](mailto:pass@ch-draguignan.fr)

Assistante Sociale : Anna BALDO  
04.94.60.51.63

- ◆ Vous avez un problème de santé et vous souhaitez consulter.
- ◆ Vous n'avez pas de couverture sociale.
- ◆ Vous ne connaissez pas vos droits.

**Lieu d'accueil et d'écoute la P.A.S.S. vous permet de bénéficier d'une prise en charge médicale et sociale, dans le respect de la confidentialité.**

### L'équipe médico-sociale :

- Une secrétaire
- Une Assistante Sociale
- Un médecin
- Des infirmières

# Ce que la PASS vous propose :

## Des consultations médicales

En consultation externe ou aux urgences, si votre état de santé le nécessite, vous êtes examinés par un médecin qui fait avec vous le point sur votre santé.

Il demande, si besoin, un avis spécialisé et/ou des examens effectués dans le cadre hospitalier. Il prescrit un traitement qui peut être délivré par la pharmacie hospitalière.

## Des Soins Infirmiers

Ils sont dispensés par les infirmières de l'hôpital sur la prescription du médecin et complétés de conseils concernant votre santé.

## Un Accompagnement Social

Une assistante sociale vous écoute, évalue avec vous, votre situation vous accompagne dans les démarches d'accès à une couverture sociale.

Elle vous conseille et vous oriente pour vous aider à faire valoir vos droits sociaux.

## Un Secrétariat

Pour que cette prise en charge médico-sociale puisse s'organiser et se mettre en place, une secrétaire est à votre disposition.

En dehors des horaires, vous pouvez laisser un message avec vos coordonnées, pour qu'elle puisse vous recontactez rapidement.